

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA FFB

REPRISE RÉUSSIE, RELANCE À CONFIRMER : LE BÂTIMENT EST PRÊT !

En cette rentrée de septembre, le **secteur du bâtiment résiste globalement à la phase compliquée de déconfinement**. De fait, les entreprises ont du travail, affichent des carnets de commande garnis et, pour l'heure, parviennent à conserver leurs effectifs permanents. Ainsi, l'emploi salarié ressort quasi-stable entre la fin 2019 et la fin du deuxième trimestre 2020 et s'inscrit même encore en hausse de 18 000 postes sur le premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019. Il faut lire cette situation comme une bonne nouvelle pour l'économie française, alors que la construction se rangeait au troisième rang des grands secteurs les plus touchés par la crise sanitaire dans notre pays.

Cette situation doit toutefois beaucoup aux mesures d'urgence immédiatement prises par le gouvernement en faveur des entreprises et de l'emploi. Elles ont permis d'amortir le choc, d'en repousser les effets, mais l'activité suspendue pendant le confinement ne sera que très partiellement rattrapée et **l'inquiétude sur l'avenir monte**, alors qu'on constate d'ores et déjà une **chute de l'intérim, avec 39 200 équivalent-emplois à temps plein perdus en glissement annuel sur le premier semestre, mais aussi des trésoreries et des marges divisées par 2,4 par rapport à la fin 2019**.

Côté activité, la FFB table maintenant sur une **chute d'environ 15 % de la production en 2020, hors effet prix**.

Le neuf constituerait le principal facteur de recul, avec -23,6 % pour le logement neuf et -23,0 % pour le non résidentiel neuf. De fait, on constate que la dégradation de l'activité s'accroît.

Pour le **logement, en glissement annuel sur sept mois à fin juillet 2020, les mises en chantier abandonnent 14,9 % et les permis 20,1 %**. La baisse s'amplifie même sur la période récente, ces mêmes permis s'affichant à -27,3 % en glissement annuel sur les trois derniers mois. Et les tendances à l'amont de la filière augurent des jours sombres, puisque les ventes en individuel diffus reculent de 18,1 % en glissement annuel sur sept mois et que les ventes des promoteurs s'effondrent de 30,9 % entre les premiers semestres 2019 et 2020.

Pour **le non résidentiel, le recul immédiat ressort encore plus ample**. Hors locaux agricoles, en cumul de janvier 2020 à juillet 2020 par rapport à la même période un an auparavant, les surfaces commencées et autorisées abandonnent respectivement 22,1 % et 29,8 %, sans changements de rythme sur les trois derniers mois. De plus, tous les segments de ce marché participent au mouvement de baisse, y compris les bâtiments administratifs. Les informations qui remontent des commercialisateurs de bureaux, ainsi que les perspectives d'investissement que les industriels déclarent auprès de l'Insee ne laissent guère présager d'une amélioration à l'horizon de la fin 2021.

Reste **le marché de l'amélioration-entretien, qui semble se contracter moins vite**. En glissement annuel sur le deuxième trimestre 2020, l'activité chute néanmoins de 18,1 %, après -10,8 % au premier trimestre. Mais la fin de l'année ressortirait mieux orientée, du moins pour le logement, notamment du fait du déblocage d'un gros volume de dossiers MaPrimeRénov' pendant l'été.

Ce redressement pourrait se poursuivre en 2021, porté par le segment de la rénovation énergétique grâce au plan de relance dévoilé le 3 septembre par le gouvernement. On y retrouve d'ailleurs plusieurs demandes de la FFB, telles l'ouverture de MaPrimeRénov' à l'ensemble des ménages, aux bailleurs privés et aux copropriétés. C'est aussi le cas du soutien massif aux bâtiments publics, notamment d'enseignement, hospitaliers et aux EHPAD. Ou encore celui des aides à la rénovation énergétique des bâtiments des PME, TPE et indépendants. Il conviendra évidemment de s'assurer que les paramètres de ces dispositifs permettent effectivement la reprise du marché, mais l'orientation générale s'annonce positive.

Il n'en va pas de même pour le neuf, loin de là, avec une absence quasi-totale de mesure dédiée. Et pourtant, comme déjà signalé, la crise s'y révèle encore plus forte que pour l'amélioration-entretien. **La FFB se battra donc, en coordination avec son réseau local, afin que plusieurs dispositions fortes intègrent la loi de finances pour 2021**. Sans entrer dans le détail, il s'agit notamment du **retour du PTZ neuf à 40 % sur tout le territoire et la prorogation du « Pinel » jusqu'en 2022**. Pour que ces mesures aient un impact, il faut aussi très rapidement lever le point de blocage initial, soit **assouplir les recommandations du Haut Conseil de stabilité financière relatives au crédit immobilier**. Là encore, la FFB continue de se mobiliser. Mais que de temps perdu : l'entrée en vigueur de toutes ces dispositions interviendra, au mieux, dans les premiers mois de 2021, presque un an après l'entrée en crise !

Compte tenu de l'urgence, **la FFB a aussi répondu à la sollicitation des ministres de l'Économie et des PME pour identifier des mesures de simplification**. Il s'agit d'identifier tous les freins à la reprise et de les lever. Nous avons retenu trois propositions, à savoir :

- **supprimer les délais de paiement cachés** dans les marchés privés et publics par l'intégration des modalités de règlement des comptes dans les codes concernés ;
- **supprimer ou aménager l'attestation de TVA** réduite sur les petits marchés, afin d'éviter les redressements à motif purement formel et non parce que les travaux facturés ne sont pas éligibles ;
- **créer un permis de construire déclaratif dans certaines zones déjà sous autorisations** (périmètre sous permis d'aménager ou zone d'aménagement

concertée), obtenu après vérification de la complétude du dossier par le service instructeur, pour accélérer la mise en œuvre des travaux.

L'enjeu est finalement simple : alors que les besoins restent très forts, qu'ils le resteront d'autant plus que le gouvernement souhaite relocaliser une partie de la production sur le territoire national, et alors que l'épargne des ménages atteint des sommets historiques, il faut tout faire pour que le bâtiment redevienne un moteur pour l'économie et pour l'emploi. Il faut faire vite, avant que la casse de l'appareil de production ne l'empêche de répondre à un rebond de la demande.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la FFB, avec ses adhérents artisans et entrepreneurs, lance le défi de **recruter 150 000 talents à l'horizon 2023**, année de la finale internationale de la compétition Worldskills (Olympiades des métiers) à Lyon. Ce défi ne sera possible que si les objectifs de 500 000 logements construits et 500 000 logements rénovés sont atteints.

Je vous remercie pour votre attention.